

## Climat, inflation... la détresse des agriculteurs empire



Des membres de Solidarité Paysans s'entretiennent avec Annick et Didier (de dos), agriculteurs, dans la Loire, le 22 juin. BRUNO AMSELLEM/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

**Camille Bordenet**

**L'association Solidarité Paysans, qui accompagne chaque année 3 000 exploitants, alerte sur la situation**

LOIRE - envoyée spéciale

**D**ans sa paume calleuse, Didier égrène un épi de son champ devant les trois accompagnateurs de l'association Solidarité Paysans, dans la Loire. « *Voyez comme les grains sont échaudés et maigres ?* » En cette fin juin marquée par une nouvelle série noire de sécheresse, de canicule précoce et de tension hydrique, les pâturages des crêtes ligériennes sont déjà exsangues. La moisson, avancée, s'annonce piètre : il a déjà fallu entamer les réserves fourragères pour nourrir le troupeau de vaches allaitantes, et il faudra sûrement acheter de la paille pour tenir jusqu'au printemps. Le coût de celle-ci a flambé avec l'inflation, comme le gazole pour les tracteurs et toutes les charges... La baisse du pouvoir d'achat des clients se ressent déjà : ils achètent moins de poulets fermiers à l'exploitant de 55 ans.

« *La fièvre catarrhale en 2009 où on a perdu des vaches, les crises du lait, les sécheresses trois ans de suite, les gripes aviaires...* », liste Annick, la compagne de Didier (le couple n'a pas souhaité donner son nom), cherchant les années épargnées par les calamités. De plus en plus intenses et rapprochées, ces pressions climatiques et sanitaires, doublées de chocs économiques, viennent mettre à mal les exploitations déjà fragiles aux capacités d'adaptation faibles. « *On n'a même plus le temps de relever la tête* », dit-elle, racontant l'engrenage des dernières années : course à l'agrandissement et aux investissements, tyrannie des cours et des prix, surendettement, pression des créanciers, huissiers, contrôles, accident de son époux...

### Recrudescence d'appels

En première ligne de ce malaise agricole depuis trente ans, la centaine de salariés et le millier de bénévoles du réseau associatif national Solidarité Paysans poursuit son accompagnement gratuit, partout sur le territoire. Négociations avec les créanciers, suivies de procédures judiciaires pour traiter l'endettement, recours aux aides sociales, soutien aux changements de pratique... Leur présence sur le terrain depuis 1992 et leur médiation avec les autres acteurs (la Mutualité sociale agricole, les chambres d'agriculture, les départements...) paraissent d'autant plus nécessaires que la conjoncture ne cesse de s'aggraver.

Accompagnatrice du couple dans le département de la Loire, Léa Fanget, 31 ans, montre ce SMS reçu la veille : « *Mon mari est en train de craquer (...). C'est beaucoup trop, avec la météo par-dessus. Il veut tout arrêter. (...) Cette histoire risque de mal se terminer.* » Comme d'autres collègues ailleurs sur le territoire, elle a constaté une recrudescence d'appels au cours du premier semestre. Certaines antennes ayant été plus contactées en six mois que sur l'ensemble de l'année 2021. Au bout du fil, des exploitants souvent étranglés, pour qui sécheresse, canicule, grêle et inflation sont les coups de grâce.

Une hausse des demandes de suivi qui peut aussi être corrélée à la meilleure visibilité dont bénéficie l'association depuis le film *Au nom de la terre* (2019), d'Edouard Bergeon, traitant du mal-être paysan. Des réseaux se structurent à mesure que cet enjeu de santé publique s'impose.

A la suite de rapports parlementaires, le gouvernement a présenté un plan de prévention et d'accompagnement en novembre, dans l'espoir d'enrayer la surmortalité par suicide qui frappe la profession – selon des chiffres de la MSA, étudiés par Santé publique France en 2016 et en 2019, en moyenne 250 exploitants et salariés du secteur, en majorité des hommes, ont mis fin à leurs jours chaque année, chiffres qui seraient sous-estimés.

Outre un financement plus important, le plan prévoit, entre autres, de renforcer le maillage des « sentinelles » (vétérinaires, banquiers, conseillers des chambres d'agriculture ou fournisseurs formés afin de détecter les signaux de détresse) et des dispositifs comme l'« aide au répit » (le remplacement des exploitants en burn-out financé jusqu'à dix jours), ou encore la ligne d'appel Agri'écoute (gérée par la MSA) ou le crédit d'impôt remplacement... Les critères d'aide à la relance des exploitations en difficulté doivent aussi être assouplis sous peu.

Associée à la mise en œuvre de ce plan, saluée pour son action, Solidarité Paysans n'en demeure pas moins critique. « *Le suicide n'est que la partie émergée de la souffrance*, selon Marie-Andrée Besson, coprésidente de l'association, jugeant urgent de remettre en question le modèle agro-industriel qui engendre dépendance et isolement. »

L'association sera entendue, avec les autres acteurs du monde agricole, lors d'un comité de suivi du plan le 5 juillet. Entre autres propositions qu'elle porte : la révision du mode de calcul du RSA, la simplification des démarches administratives, l'amélioration des relations avec les créanciers... « *La conjoncture actuelle va être catastrophique pour les exploitations déjà en difficulté, avec des plans de redressement qui ne pourront plus être honorés. Mais elle va aussi fragiliser celles qui tournaient normalement* », alerte M<sup>me</sup> Besson, craignant les « effets à retardement ». Des inquiétudes qui ont récemment conduit le coordinateur national du plan gouvernemental, Daniel Lenoir, à demander aux agences régionales de santé (ARS) de redoubler de vigilance quant à l'évolution du risque suicidaire. Sur le plan économique, de nouvelles aides ont été lancées dans le cadre du plan de résilience – aide à l'alimentation animale et prise en charge des cotisations sociales.

### « Sans eux, on serait finis »

Ces dispositifs paraissent toutefois lointains à Didier et Annick, qui ne remplissent pas tous les critères. Sur la toile cirée de leur cuisine s'étale la tourmente du surendettement : courriers de majoration, mises en demeure, échéancier de dettes... Même avec sa formation en comptabilité, son brevet agricole et sa persévérance face à l'ordinateur, Annick a l'impression de « *ne pas parler la même langue. Comment fait l'éleveur isolé, avec sa ferme à gérer, et s'il ne sait pas se servir de l'ordinateur ?* ». Annick, 53 ans, garde désormais des enfants, pour assurer un salaire fixe.

Autour de la table, Léa Fanget et les deux bénévoles, Michel Sabatier – ancien éleveur laitier – et Jean-Luc Rouchon – retraité du Crédit agricole –, reprennent le dossier. Il s'agit de faire reconnaître l'accident du travail de Didier, renversé par une vache : fracture à l'épaule, arrêt maladie, mais obligation de continuer faute de pouvoir financer un remplacement. Il y a aussi le bras de fer avec la banque pour obtenir une avance de la prime de la politique agricole commune. « *On n'y arriverait pas seuls* », affirme le quinquagénaire.

Dire qu'on va mal et demander de l'aide demeure un tabou dans le milieu. C'est Annick qui a appelé l'association, après avoir lu un article dans *Le Progrès*. Les collègues alentour et la famille n'en savent rien. « *Sans eux, on serait finis !* », assure Annick qui angoissait de retrouver un jour son mari « *au bout d'une corde* ». Le fait que certains bénévoles soient des agriculteurs ayant eux-mêmes subi des difficultés et leur indépendance devant des créanciers mettent en confiance. L'association facilite aussi le lien avec les services sociaux de la MSA – Didier a vu un psychologue et est suivi par un médecin-conseil – ou avec d'autres acteurs.

### Transmission familiale rompue

« *Car malgré son accompagnement social, la MSA demeure souvent considérée comme un organisme de recouvrement, source d'angoisse* », constate Léa Fanget. Se disant consciente de « *la nécessité de remettre de l'humain* », Frédérique Jacquet-Libaude, chargée de la prévention du mal-être à la MSA, explique que l'organisme a révisé le « *ton des courriers de relance* » et travaille à une meilleure lisibilité de ses services.

Didier et Annick ont plusieurs fois adapté leurs pratiques aux crises : arrêt du lait, du maïs, des engrais, des intrants... Avec parfois des erreurs, dans l'urgence. Ils auraient voulu passer en bio, mais le diagnostic était défavorable. Soumis à un plan de restructuration, trop endetté pour agrandir le troupeau, Didier a aussi dû renoncer à l'installation de sa fille aînée avec lui – elle avait passé son bac agricole –, rompant à regret la transmission familiale.

Arrêter ? La question se pose de plus en plus, et l'impression de n'être « *plus maîtres de rien* », sommés de « *produire toujours plus* » tout en étant « *pointés du doigt* », domine. « *La prochaine sécheresse faudra quoi, mettre des chameaux ?* », interroge l'exploitant agricole. Mais l'attachement demeure plus fort. L'appui de Solidarité Paysans lui a permis, dit-il, de « *relever la tête* », de retrouver un peu d'autonomie. Même si semble loin l'époque de leurs parents, qui « *étaient heureux, vivaient de leurs produits, avec des petites fermes s'entraïdant* ». Eux n'avaient connu qu'une grande sécheresse, en 1976.

La France compte moins de 400 000 agriculteurs et un sur trois sera parti à la retraite d'ici à trois ans, posant la question de leur renouvellement. Aux jeunes qui ont « *le courage de se lancer* », Didier et Annick leur souhaitent « *de ne pas tomber dans les mêmes pièges, revenir à de plus petites surfaces* ». Près de 70 % des 3 000 exploitants que Solidarité Paysans accompagne chaque année poursuivent leur activité, parfois en changeant leurs pratiques.